

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.12.2022

Numéro de version 3

Révision: 29.04.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit Acrylamide 4x solution

Code du produit 10677

UFI: AM00-Q0NC-W009-F9EE

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation: Produits chimiques pour laboratoires

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur :

SERVA Electrophoresis GmbH

Carl-Benz-Str. 7

D-69115 Heidelberg

Tel.: +49 6221 13840-0

FAX: +49 6221 13840-10

msds.info@serva.de

Service chargé des renseignements : Service "sécurité des produits" Tel.: +49 6221 13840-35

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Medical Emergency Information in case of poisoning:

Poison Information Center Mainz - Phone: +49 (0) 6131 19240

(advisory service in German or English language)

SERVA
serving scientists

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008:



GHS08

Muta. 1B H340 Peut induire des anomalies génétiques.

Carc. 1B H350 Peut provoquer le cancer.

Repr. 2 H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

STOT RE 1 H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.



GHS07

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008:

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger: GHS07, GHS08

Mention d'avertissement: Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

acrylamide

Mentions de danger:

H302 Nocif en cas d'ingestion.

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.12.2022

Numéro de version 3

Révision: 29.04.2022

Nom du produit Acrylamide 4x solution

(suite de la page 1)

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H340 Peut induire des anomalies génétiques.

H350 Peut provoquer le cancer.

H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

• Conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

• Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml

• Pictogrammes de danger GHS07, GHS08

• Mention d'avertissement Danger

• Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

acrylamide

• Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H340 Peut induire des anomalies génétiques.

H350 Peut provoquer le cancer.

H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

• Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

• 2.3 Autres dangers

• Résultats des évaluations PBT et vPvB:

• **PBT:** PBT - assessment not available.• **vPvB:** vPvB - assessment not available.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

• 3.2 Mélanges

• **Description :** aqueous Acrylamide solution

• Composants contribuant aux dangers:

CAS: 79-06-1	acrylamide	20-40%
EINECS: 201-173-7	 Acute Tox. 3, H301;  Muta. 1B, H340; Carc. 1B, H350; Repr. 2, H361f; STOT RE 1, H372;  Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317	

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.12.2022

Numéro de version 3

Révision: 29.04.2022

Nom du produit Acrylamide 4x solution

(suite de la page 2)

· SVHC

79-06-1 acrylamide

· Indications complémentaires :

the product contains no further substances which shall be indicated according to REACH-Regulation (Regulation (EC) No. 1907/2006).

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des mesures de premiers secours

· Indications générales :

Ammener les sujets à l'air frais

Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

· après inhalation : Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

· après contact avec la peau :

Immediate wash with copious amounts of water and soap; rinse thoroughly; seek medical advice.

· après contact avec les yeux :

Rinse opened eye for several minutes under running water. Remove present contact lenses, if easy to do, and continue rinsing. Consult ophthalmologist immediately.

· après ingestion :

Wash out mouth instantly. Drink copious amounts of water and provide fresh air. Call for doctor immediately.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction:

CO₂ poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

In case of fire or if heated, pressure in the container increases and may burst.

Peut être dégagé en cas d'incendie :

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Oxyde d'azote (NO_x)

Ammoniac (NH₃)

· 5.3 Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de sécurité : Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

· Autres indications

Collect contaminated fire fighting agent separately. It must not enter the sewage system.

Dispose of fire debris and contaminated fire fighting media in accordance with official regulations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un vêtement personnel de protection

Veiller à une aération suffisante

Avoid contact with the eyes and skin.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.12.2022

Numéro de version 3

Révision: 29.04.2022

Nom du produit Acrylamide 4x solution

(suite de la page 3)

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

CAS 79-06-1 Acrylamide (20 - 40%), skin absorbable. Avoid contact with eyes and skin.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Ouvrir et manipuler les réservoirs avec précaution.

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Tenir des appareils de protection respiratoire.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

· Stockage :

· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Ne conserver que dans le fût métallique, non ouvert, d'origine

Stocker de 2 à 8 °C

· Indications concernant le stockage commun : Ne pas conserver avec les agents d'oxydation

· Autres indications sur les conditions de stockage :

Fermer à clé et ne permettre l'accès qu'à la personne compétente ou à ses délégués

Keep receptacle tightly sealed and store in dry conditions.

Protéger contre les effets de la lumière

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

DMELs

DMEL (Acrylamide, CAS No. 79-06-1) systemic long-term effects by inhalation: 0,07 mg/m³

DMEL (Acrylamide, CAS No. 79-06-1) systemic long-term effects , dermal: 0,1 mg/kg/day

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

no further relevant information available

79-06-1 acrylamide (20-40%)

VLEP Valeur à long terme: 0,1 mg/m³

C1B, M1B, R2; risque de pénétration percutanée

· PNEC

PNEC (Acrylamide, CAS No. 79-06-1) fresh water for permanent discharge: 0,03 mg/l

PNEC (Acrylamide, CAS No. 79-06-1) fresh water for occasional discharge: 0,3 mg/l

PNEC (Acrylamide, CAS No. 79-06-1) sewage treatment plant: 0,2 mg/l

· Indications complémentaires :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Contrôles techniques appropriés: Sans autre indication, voir point 7.

· Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle:

· Mesures générales de protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.12.2022

Numéro de version 3

Révision: 29.04.2022

Nom du produit Acrylamide 4x solution

(suite de la page 4)

Conserver à part les vêtements de protection.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

• **Protection respiratoire:**

A titre provisoire, filtre :

Filter A/P3

• **Protection des mains:**

Gants en néoprène

Gants en PVC

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Gants de protection.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

PVC (0.5 mm) Butyl (0.5 mm)

max. 8 h

• **Matériau des gants:**

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

• **Temps de pénétration du matériau des gants:**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

• **Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:**

Gants en PVC

Gants en néoprène

• **Protection des yeux/du visage:** Lunettes de protection hermétiques.

• **Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

• **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

• **Indications générales:**

• **État physique:**

liquide

• **Couleur :**

incolore

• **Odeur :**

caractéristique

• **Seuil olfactif:**

Non déterminé.

• **Point de fusion :**

no information available

• **Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:**

no information available

• **Inflammabilité:**

no information available

• **Limites inférieure et supérieure d'explosion:**

• **inférieure :**

no information available

• **supérieure :**

no information available

• **Point d'éclair :**

no information available

• **Température de décomposition :**

no information available

• **pH à 20 °C:**

6-8

• **Viscosité :**

• **Viscosité cinématique:**

no information available

• **Viscosité dynamique:**

no information available

• **Solubilité:**

• **l'eau :**

entièrement miscible

• **Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):** no information available

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.12.2022

Numéro de version 3

Révision: 29.04.2022

Nom du produit Acrylamide 4x solution

(suite de la page 5)

- **Pression de vapeur :** no information available
- **Densité et/ou densité relative:**
- **Densité :** no information available
- **Densité relative:** no information available

- **9.2 Autres informations**
- **Aspect:**
- **Forme :** solution
- **Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité:**
- **Danger d'explosion :** Le produit n'est pas explosif.
- **COV %:** 0,00 %

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique:**
- **Décomposition thermique / conditions à éviter :** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses:**
Polymerizes at elevated temperatures and upon contact with polymerization initiators (e.g. UV light, oxidizing agents, acids, alkalis)
- **10.4 Conditions à éviter:**
high temperatures
exposure to the light
- **10.5 Matières incompatibles:**
Avoid contact with:
Oxidizers, acids, bases
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** In case of fire: See Section 5

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë:** Nocif en cas d'ingestion.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

79-06-1 acrylamide

Oral	LD50	177 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	1.141 mg/kg (rat)

- **de la peau :** Provoque une irritation cutanée.
- **des yeux :** Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Sensibilisation :** Peut provoquer une allergie cutanée.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales:** Peut induire des anomalies génétiques.
- **Cancérogénicité:** Peut provoquer le cancer.
- **Toxicité pour la reproduction:** Susceptible de nuire à la fertilité.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- **Danger par aspiration:**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Autres indications (sur la toxicologie expérimentale)**
Acrylamide, EC Number: 201-173-7, CAS number: 79-06-1, is identified as a carcinogenic and mutagenic substance according to Article 57 (a) and (b) of Regulation (EC) No 1907/2006 (REACH).
This corresponds to a classification as carcinogen (1B) and mutagen (1B) in Annex VI, part 3, Table 3.1 of
(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.12.2022

Numéro de version 3

Révision: 29.04.2022

Nom du produit Acrylamide 4x solution

(suite de la page 6)

Regulation (EC) No 1272/2008 (list of harmonised classification and labelling of hazardous substances).
(ECHA SVHC Support Document - Acrylamide; Page 2)

· 11.2 Informations sur les autres dangers:

· Propriétés perturbant le système endocrinien:

Aucun des composants n'est compris.

* RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité:

· Toxicité aquatique :

CAS 79-06-1 Acrylamide (20-40%), long-term toxicity to fish: NOEC (28 days) > 5 mg/l

CAS 79-06-1 Acrylamide (20 - 40%), toxicity to aquatic microorganisms: NOEC: 2 mg/l

· 12.2 Persistance et dégradabilité:

CAS 79-06-1 Acrylamide (20 - 40%), screening test (closed bottle test): approximate 100% biodegradable after 28 days.

CAS 79-06-1 Acrylamid (20 - 40%), easily biodegradable

· 12.3 Potentiel de bioaccumulation: Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.4 Mobilité dans le sol: Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB:

· PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

· 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien:

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

· 12.7 Autres effets néfastes:

· Autres indications écologiques :

· Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre) : très polluant

* RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation :

Disposal must be made according to official regulations.

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Emballages non nettoyés :

· Recommandation :

Disposal of uncleaned packagings must be made according to official regulations in the same manner as the product.

· Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

* RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

· ADR, IMDG, IATA

UN3426

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR

3426 ACRYLAMIDE EN SOLUTION

· IMDG, IATA

ACRYLAMIDE SOLUTION

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.12.2022

Numéro de version 3

Révision: 29.04.2022

Nom du produit Acrylamide 4x solution

(suite de la page 7)

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR, IMDG, IATA



· **Classe:** 6.1 Matières toxiques.
 · **Étiquette:** 6.1

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA III

· 14.5 Dangers pour l'environnement

· Polluant marin : Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

· **Indice Kemler :** Attention: Matières toxiques.
 60
 · **No EMS :** F-A,S-A
 · **Stowage Category** A
 · **Stowage Code** SW1 Protected from sources of heat.
 · **Handling Code** H2 Keep as cool as reasonably practicable

· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

· Indications complémentaires de transport :

· **ADR**
 · **Quantités limitées (LQ)** 5L
 · **Quantités exceptées (EQ)** Code: E1
 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml
 Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
 · **Catégorie de transport** 2
 · **Code de restriction en tunnels** E

· IMDG

· **Limited quantities (LQ)** 5L
 · **Excepted quantities (EQ)** Code: E1
 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml
 Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml

· **"Règlement type" de l'ONU:** UN 3426 ACRYLAMIDE EN SOLUTION, 6.1, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· **Directive 2012/18/UE**
 · **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
 · **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3, 28, 29, 60

· Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.12.2022

Numéro de version 3

Révision: 29.04.2022

Nom du produit Acrylamide 4x solution

(suite de la page 8)

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· Prescriptions nationales :

· Indications sur les restrictions de travail :

Le personnel ne doit pas être exposé aux substances dangereuses cancérogènes contenues dans cette préparation. Les autorités peuvent autoriser des exceptions dans des cas particuliers.

· Directives techniques air :

Classe	Part en %
Wasser	40-70
II	20-40

· Classe de pollution des eaux :

Classe de danger pour l'eau 3 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 3) : très polluant

· Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

· Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

79-06-1 acrylamide

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

*

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H340 Peut induire des anomalies génétiques.

H350 Peut provoquer le cancer.

H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

· Service établissant la fiche technique : Service sécurité

· Contact : +49 6221 13840-35

· Date de la version précédente: 10.09.2018

· Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic substance (REACH)

vPvB: very persistent, very bioaccumulative substance (REACH)

REACH: Regulation concerning the Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals

CLP: Regulation on classification, labelling and packaging of substances and mixtures

(suite page 10)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.12.2022

Numéro de version 3

Révision: 29.04.2022

Nom du produit Acrylamide 4x solution

(suite de la page 9)

bw: body weight

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Muta. 1B: Mutagénicité sur les cellules germinales – Catégorie 1B

Carc. 1B: Cancérogénicité – Catégorie 1B

Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2

STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 1

FR